

CRISE SANITAIRE SCOLYTES DANS LES FORÊTS DU GRAND EST

Le printemps et l'été 2018, chauds et secs, ont entraîné une pullulation importante de scolytes, principalement typographe, et donc une forte mortalité d'épicéas. Même si l'ensemble du territoire Grand Est a été touché, ce sont bien les épicéas de plaine, peu ou pas en station, qui sont les plus impactés (cf. carte).

Des cellules de crise ont été activées en DT Grand Est. L'impact économique est considérable. La perte de valeur est potentiellement supérieure à 25 €/m³ sur des peuplements mûrs.

- L'impact est encore plus important pour des peuplements de bois moyen dont la majorité des bois est déclassée en bois d'industrie.
- Pour les jeunes peuplements, la revente du bois ne permet pas toujours de couvrir les frais d'exploitation, la perte est totale ! L'investissement est perdu et des frais de remise en état peuvent même rester à charge.



DÉGÂTS AU 15/02/2019 FORÊTS PUBLIQUES GRAND EST

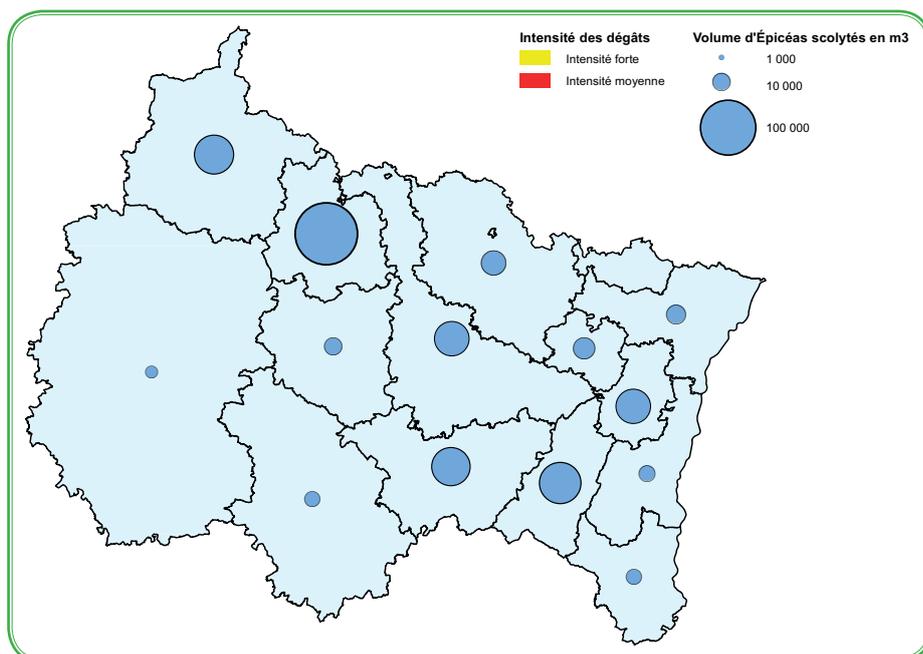
VOLUMES DÉCLARÉS À FIN JANVIER 2019 : 450 000 m³
(récolte annuelle habituelle : 550 000 m³)

VOLUMES COMMERCIALISÉS

210 000 m³ à fin 2018
dont 190 000 m³ de bois d'œuvre

70 000 m³ vendus façonnés
dont 40 000 m³ en contrat d'approvisionnement

38 % de scolytés frais livrés en contrat



TÉMOIGNAGES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS DE LA RÉGION GRAND EST



M. Sacha Jung
Délégué général FIBOIS Grand Est

1. Présentez-nous Fibois Grand Est

L'interprofession FIBOIS Grand Est représente l'ensemble des métiers de la filière forêt-bois. L'association réalise des actions dans le but d'assurer la structuration de la filière, la promotion des forêts et du bois sous toutes ses formes et l'accompagnement des entreprises.

2. Quelles sont les deux principales actions ?

a. Mise en place d'une charte de bonnes pratiques

Afin de fédérer dans une démarche commune et avec des objectifs partagés, tous les acteurs concernés par la crise liée aux scolytes, FIBOIS Grand Est finalise avec ses homologues de Bourgogne-Franche-Comté, une charte de bonnes pratiques sur les actions à mettre en œuvre et les objectifs à atteindre pour faire face à la situation.

b. Besoins de la filière

Les actions prioritaires à mettre en œuvre sont :

- une aide à la trésorerie pour permettre aux scieurs d'acheter les bois scolytés
- une aide simplifiée pour assurer la replantation des parcelles impactées
- une facilitation de la logistique (aide au transport, itinéraires bois ronds, etc.).



M. Gérald Oriol
Vice-président FNB Grand Est

1. Quels sont les impacts du scolyte sur la qualité des bois et sur les marchés ?

Si les bois scolytés sont exploités très rapidement, les propriétés mécaniques sont conservées, seul l'aspect visuel (bleuissement) est modifié. Pour le marché français, l'importance de l'aspect visuel nous oblige à adapter nos débits. Si le bois est sec, le seul débouché est celui du coffrage/emballage.

2. L'accord-cadre ONF-FNB pour la gestion du bois scolyté a-t-il été utile et en quoi ?

L'accord-cadre avait comme objectif de fixer les règles pour pouvoir absorber un gros volume de bois scolyté sans discuter trop longtemps. La réactivité a permis de réceptionner près de 30 % des volumes en scolytés 'bois frais' sur la base de la contractualisation. L'importance des volumes supplémentaires entraîne néanmoins un sujet de trésorerie disponible pour les acheteurs.



M. Pierre Grandadam
Vice-Président des Communes forestières du Grand Est

1. Quel est l'impact de la crise sur votre forêt et sa gestion ?

L'exploitation des bois scolytés en régie et la vente façonnés bord de route permettent de mobiliser les bois dans les meilleurs délais et de limiter les dégâts. Un report des coupes de bois sains est recommandé. Toutefois les volumes prélevés, notamment de petits bois, pèsent lourdement sur l'avenir des forêts. Il nous faut garder confiance et poursuivre les investissements en forêt, planter pour les générations futures.

2. Avez-vous des réactions, des attentes particulières du public devant les peuplements attaqués ?

Le grand public ne perçoit pas toujours la différence entre les grandes forêts publiques et les petits hags d'épicéa privés. Il attend un traitement immédiat comme un grand débarras après la tempête. Les changements climatiques semblent une explication facile pour justifier moins d'intervention en forêt et préserver une « belle forêt » accueillante au public.



Mme Isabelle Wurtz
Cheffe du service régional de la forêt et du bois, DRAAF Grand Est

1. Point de l'impact de la crise sur l'ensemble des forêts publiques et privées ?

Suite aux échanges avec l'interprofession pour qualifier de façon homogène les dégâts, l'État a financé une étude par télédétection pour quantifier la surface de peuplements impactés par les scolytes dans les deux régions (480 ha en Grand Est) et pour mieux cerner les limites de la méthode.

2. Actions de la DRAAF en réaction à cette crise ?

Le Département Santé des Forêts a publié des recommandations sanitaires et analysé les principaux foyers pour mieux anticiper l'évolution sanitaire.

Une réflexion nationale porte actuellement sur la mise à disposition de nouveaux leviers d'actions, avec une priorité sur l'aide au renouvellement des peuplements scolytés.

STRATÉGIE DE GESTION

Il est important de se concentrer sur la récolte de peuplements scolytés ou de sapins dépérissants pour ne pas saturer le marché par des bois verts qui renforcent la désaffectation pour les bois scolytés ou sapins dépérissants et la chute des prix des résineux blancs.

Il faut limiter l'exploitation des bois frais, mais quand les conditions l'exigent (état sanitaire dégradé, surface restante insuffisante...), il sera nécessaire d'exploiter l'ensemble du peuplement restant. Les éléments ci-dessous permettent de cadrer la prise de décision en essayant de sauvegarder les intérêts du propriétaire sans inonder le marché.

Comme la carte page 1 l'illustre, les dégâts dus aux scolytes sont nettement plus importants dans le nord de la région Grand Est, en particulier dans les départements de la Meuse et des Ardennes, que sur le massif vosgien. **Si ce phénomène est encore amplifié au printemps 2019, il sera nécessaire de privilégier les exploitations des peuplements malades dans les zones les plus touchées et de ralentir les martelages et les récoltes d'épicéa, voire de sapin, sur les territoires plus sains. Cela sera susceptible de perturber l'activité des bûcherons et des entreprises d'exploitation, et il sera nécessaire d'envisager des coupes de repli dans des peuplements de douglas ou de bois d'industrie feuillus.**

STRATÉGIE DANS LES PEUPEMENTS HORS STATION (HORS MASSIF VOSGIEN ET ARDENNES)

1 Peuplement attaqué

- > **Amélioration** : récolte de tous les bois scolytés (secs et frais)
Si la surface de l'UG < 1 ha ou si la surface restante est inférieure à la moitié de l'UG et 2 ha, récolte de l'ensemble de la surface
- > **Régénération** : maintien du rythme de régénération (si le contexte économique le permet)

2 Peuplement sain

- > **Amélioration** : aucun martelage, aucune exploitation pendant la période de crise sanitaire
- > **Régénération** : ralentissement du rythme des passages en martelage/coupe

STRATÉGIE DANS LES PEUPEMENTS EN STATION (MASSIF VOSGIEN ET ARDENNES)

1 Peuplement attaqué

Interventions par ordre de priorité :

- 1) Bois scolytés frais bois moyens et gros bois
- 2) Bois scolytés frais petits bois mécanisables
- 3) Sapins dépérissants
- 4) Bois scolytés secs
- 5) Sapins secs

2 Peuplement sain

- 1) Priorité aux martelage et exploitation des coupes de sapin,
- 2) Ajournement des coupes petits bois Epicéa,
- 3) Si exploitation Epicéa nécessaire : uniquement durant la période octobre à février,
- 4) Compenser les coupes reportées de bois frais Epicéa/Sapin par des coupes Douglas et/ou BIL feuillus
- 5) Report des coupes de Pin sylvestre sauf en cas d'écoulement par contrat d'approvisionnement

QUEL AVENIR POUR NOS FORÊTS ET NOS PAYSAGES ?



LE SAPIN ÉGALEMENT TOUCHÉ

Les conditions chaudes et sèches de l'an passé vont également impacter le sapin, en particulier sur le massif vosgien, à compter du printemps prochain. Des dépérissements sont déjà constatés, en particulier dans le Haut-Rhin (estimation en cours de l'ordre de 50 000 m³). Une majorité des arbres dépérissants seront récoltés pour les valoriser en bois pour la construction ou l'emballage. Mais tous, en particulier ceux disséminés et également dans les zones non gérées, ne seront pas récoltés et de gros sapins secs apparaîtront dans le paysage forestier tout au long de 2019. Ils contribueront à la diversité biologique, car ils constituent un habitat particulier pour des espèces liées au bois mort.

RENOUVELLEMENT DES PEUPELEMENTS

Le choix des essences est primordial car il engage les propriétaires sur du long terme. Les incertitudes liées aux changements climatiques rendent ce choix délicat et obligent à une réflexion approfondie (capacité d'adaptation des essences, disponibilités des plants). En plaine, la part accordée aux espèces feuillues en remplacement de l'épicéa augmentera, en s'appuyant particulièrement sur le chêne sessile.

Le Programme Régional pour la Forêt et le Bois (PRFB) prévoit d'augmenter la proportion de résineux. À ce titre et lorsque les stations sont favorables, le douglas peut répondre aux enjeux. Les recherches entreprises depuis plusieurs années doivent, à moyen terme, permettre de confirmer certaines hypothèses quant aux choix des essences (résineux méditerranéens par exemple).

AIDES À LA RECONSTITUTION

La Région a mis en place au cours de l'été 2018 un dispositif d'aides à l'investissement qui prévoit notamment la plantation en remplacement de peuplements de futaies médiocres ou non adaptés à la station. La reconstitution des peuplements détruits par les scolytes s'inscrit dans cet objectif. Les dépenses éligibles concernent les travaux préparatoires, la fourniture et la mise en place des plants, les protections contre le gibier, les entretiens sur trois ans et une partie des frais généraux. Le taux d'aides est de 40 %. Trois appels à projet sont programmés par la Région jusqu'au printemps 2020.



Damien Galland

Directeur Agence ONF de Verdun

« Tous les peuplements d'épicéa du périmètre de l'agence de Verdun sont touchés par ce phénomène, à divers degrés : de quelques épicéas isolés à des surfaces très importantes d'un seul tenant.

Des opérations exceptionnelles de coupes et travaux sont réalisées pour faire face à cette situation de crise. Elles vont engendrer des désagréments pour les promeneurs et autres usagers de la forêt. Dans les zones fortement impactées, des exploitations complètes de tous les bois seront réalisées lors de coupes dites « rases ».

Cependant, toutes les parcelles impactées par les scolytes ne pourront pas être exploitées à court terme, ce qui implique la présence de zones de dépérissement qui seront traitées à plus longue échéance. Certains secteurs de la forêt et chemins pourront être interdits au public pour des raisons de sécurité. Le paysage va être localement et rapidement modifié. Le fonctionnement de l'écosystème forestier sera modifié.

Pour assurer la pérennité de la forêt, il sera nécessaire d'envisager le remplacement des épicéas. L'objectif est de remplacer les peuplements d'épicéas par des peuplements plus mélangés, composés d'essences qui seront dans des conditions plus optimales, qui auront une plus forte résistance aux maladies, aux parasites et donc au dérèglement climatique. »